



**Le point sur ce qui se passe dans votre village**



**Promenons-nous au verger**

Proposé par l'équipe municipale dans leur programme politique, le verger communal est devenu réalité. Aménagé sur le terrain communal situé à la Perrière, à l'entrée du village, et prévu pour l'accès des personnes à mobilité réduite, ce nouvel équipement offre un agréable lieu de promenade pour petits et grands. Des essences variées d'arbres fruitiers, de haies de groseilles, y ont été plantées, grâce aux conseils avisés d'un pépiniériste local sollicité pour ce projet. Des espaces dédiés à l'implantation de jardins partagés, gérés par l'association locale « le jardin des délices », ont également été prévus dans la continuité du verger afin de créer une véritable dynamique locale axée sur le circuit court et le manger mieux. D'un coût total de 63 000 €, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a tenu à soutenir le projet avec une subvention de 25 000 € soit 47 % du coût HT du projet. Les aménagements ont été inaugurés en présence de l'ensemble des partenaires sous un beau ciel d'automne le 12 octobre dernier.



**Les chapelles font peaux neuves**

Soucieux de conserver le patrimoine bâti qui fait l'histoire du village, les élus ont décidé de réaliser des travaux de préservation des chapelles du Châtelard et des Miaux. La première a vu son toit en ardoise restauré. Des travaux de drainage ont été entrepris sur la seconde. En parallèle, la chapelle du Verney va faire l'objet de travaux de réfection suite à une fuite d'eau qui a endommagé le plafond. La réalisation de ces travaux a coûté près de 70 000 € TTC. Pour assurer la réalisation de ces travaux importants pour la préservation du patrimoine local, la commune a pu compter sur le soutien précieux de l'Etat, qui a attribué d'une subvention de 12 990 € soit 22,5 % du coût total du projet, et du Conseil départemental de la Haute-Savoie avec l'attribution d'une subvention de 25 000 €, soit 43 % du coût hors taxes total des travaux.



**Le réaménagement de la RD 54 inauguré avec les partenaires du projet**

Le 12 octobre 2024, les équipes municipales de Morillon et de Verchaix ont communément coupé le ruban marquant l'inauguration de la voie verte, des travaux de sécurisation de la RD 54 et de l'aménagement des abords de la base de loisirs du Lac bleu. Accompagnés des élus des structures partenaires, l'évènement a permis de mettre en valeur ces aménagements structurants, dont le coût total s'élève à 3 141 671 € TTC. Dans son discours, Monsieur le Maire a notamment tenu à remercier l'ensemble des partenaires financiers du projet, à savoir l'Etat, le Conseil régional, le SYANE et bien entendu le Conseil départemental de la Haute-Savoie qui a alloué une enveloppe totale de 814 587 € pour les travaux réalisés sur Morillon.



## Quel devenir pour l'école et la mairie ?

C'est officiel, l'école ne rouvrira pas au Visigny. Suite à la fermeture administrative de l'école en 2011, puis au refus du Préfet, en janvier 2024, de rouvrir à l'urbanisation le secteur du Visigny, l'équipe municipale a été contrainte d'abandonner son projet de mandat. Consciente de l'urgence de créer des locaux pérennes et adaptés aux besoins des enfants, les élus ont décidé, le 2 mai dernier, de réhabiliter totalement le bâtiment accueillant actuellement l'école et la mairie pour le destiner uniquement à un usage scolaire. Corolaire de ce projet dont la mise en service est programmée à la rentrée 2028, l'équipe municipale a dû envisager le déplacement des locaux dédiés à la mairie. C'est ainsi que, lors de la même séance du 2 mai 2024, le Conseil municipal a décidé de rénover et réhabiliter entièrement le bâtiment de l'ancien presbytère, dénommé « le Crêt », pour accueillir les services municipaux. Siège de l'administration communale à la Révolution française, ce bâtiment est un élément central du patrimoine historique communal. L'équipe municipale a ainsi fait le choix de valoriser un bien communal pour en faire le cœur de la vie municipale. Le projet permettra d'améliorer considérablement l'accessibilité du public aux services municipaux, avec un accès de pleins pieds à l'accueil de la mairie installée au rez-de-chaussée du bâtiment, des accès PMR assurés à tous les étages, ou encore une salle des mariages agrandie et aménagée. En outre, le programme des travaux vise une rénovation énergétique complète du bâtiment afin de réduire les consommations énergétiques des locaux municipaux, actuellement installés dans un bâtiment ancien et énergivore. Après une phase d'étude de faisabilité concluante, la commune va prochainement lancer une consultation pour sélectionner le maître d'œuvre chargé du projet. La réalisation de ce dernier conditionnant la réhabilitation de l'école, l'équipe municipale s'est fixé pour objectif une livraison du bâtiment au cours de l'année 2026. Estimé à 1 855 000 € HT au total, les élus de Morillon ont d'ores et déjà décidé de solliciter les principaux partenaires financiers qui pourraient être à même de soutenir ce projet central pour l'avenir du village.



**La rénovation de la base de loisirs du lac bleu, c'est aussi le remplacement de l'aire de jeux pour enfants. Grâce au soutien du Conseil départemental de la Haute-Savoie, qui subventionne à hauteur de 50 % du coût HT du projet, la commune de Morillon a offert aux jeunes usagers des modules de jeux tout neuf pour la saison d'été 2024.**



## Le réaménagement des espaces publics pour moderniser la station des Esserts

Aménagée en 1985 en parallèle du domaine skiable, la station des Esserts constitue un élément central de l'économie touristique Morillonnaise et plus globalement du Grand Massif. Réalisée à une époque où l'enneigement était la norme en hiver, et conçue pour fonctionner essentiellement autour du ski, la station doit s'adapter aux enjeux actuels pour conserver son attractivité en été comme en hiver, quel que soit le niveau d'enneigement. Afin d'agir concrètement, l'équipe municipale effectue depuis 2020 l'ensemble des démarches nécessaires à la maîtrise foncière des espaces et cheminements publics restés propriété privée après l'aménagement de la station. Fort de cette maîtrise foncière, les élus ont sélectionné une équipe de maîtrise d'œuvre chargée d'élaborer et d'assurer un programme de requalification des espaces publics de Morillon 1100 – Les Esserts. Ce projet mettra en valeur le cœur de la station en rappelant le cadre montagnard par l'usage de la pierre ou des revêtements de sol, la mise en œuvre d'une végétalisation adaptée et une mise en lumière chaleureuse. Ces travaux seront également l'occasion de renforcer le système de collecte des eaux pluviales afin de mieux protéger la station des inondations. L'estimation prévisionnelle du projet s'élève à 890 000 € HT. Il devrait être livré pour la saison hivernale 2025.

## Une équipe médicale consolidée et pérennisée à Morillon



Après une saison d'hiver très prometteuse, les Docteurs Ondine PONSOT et Fiona CHANUT ont décidé de s'installer à l'année dans la Maison de santé de Morillon. Pour soutenir cette installation et consolider la présence médicale sur la commune, les élus de Morillon ont décidé de conclure les médecins une convention d'aide à l'installation valable pour trois années et renouvelable tacitement. Cette convention prévoit notamment la mise à disposition des locaux dans la Maison de santé et la prise en charge par la commune d'une secrétaire médicale à l'année, dont les coûts restent en grande partie supportés dans la tarification des secours sur piste. Soucieux de répondre à l'ensemble des besoins des habitants, les Docteurs PONSOT et CHANUT recherchent activement des confrères susceptibles de les rejoindre dans la maison de santé de Morillon.



## Sécurisation des routes de Samoëns et du Verney : et vous, qu'en pensez-vous ?

Constatant une accidentologie importante due à une vitesse de circulation excessive sur les routes départementales n° 4 et 255 au niveau de leur intersection, les élus ont décidé d'agir concrètement et rapidement pour sécuriser le secteur. En collaboration avec les services du Conseil départemental, propriétaire de ces routes, des écluses doubles ont été installées sur chacun des deux tronçons. Mise en place depuis avril 2024, cette solution reste provisoire et des réflexions sont menées pour envisager des aménagements plus pérennes pour sécuriser la circulation sur cette zone. Après une phase de test de plusieurs mois, une consultation publique est aujourd'hui lancée pour connaître l'avis des usagers et des riverains. Ouverte jusqu'au samedi 23 novembre prochain, cette consultation permettra d'enrichir les réflexions de l'équipe municipale sur les aménagements de sécurisation du secteur. Un questionnaire est mis en ligne sur l'application VOOTER : <https://collectivites.vooter.co/> Des versions papiers sont également disponibles en mairie. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la commune de Morillon ou contacter la mairie.

## Youpi, c'est la rentrée scolaire !!!



Comme chaque année, le mois de septembre est marqué par la rentrée scolaire. Cette année, ce ne sont pas moins de 14 enfants qui ont fait leur première rentrée scolaire à Morillon. Soit, au total, quelques 49 enfants scolarisés à l'école de Morillon, et 97 enfants inscrits dans le groupement scolaire Morillon-La Rivière-Enverse. Un nombre toujours en croissance, qui a imposé cette année des règles plus drastiques pour le traitement des demandes de dérogation. Outre de nouveaux élèves, cette rentrée a également permis d'étréner le nouveau prestataire chargé de la restauration scolaire. La société Elior, sélectionnée au terme d'un appel à candidature mené par le groupement de commande constituée par les communes de la vallée du Giffre, est dorénavant chargée de nourrir nos chères petites têtes blondes. Enfin, la rentrée scolaire 2024 aura également permis de rationaliser le transport scolaire. C'est ainsi que le SIVOM scolaire a décidé de réduire le transport méridien au seul transport des élèves de La Rivière-Enverse vers le restaurant scolaire situé à Morillon. Une décision indolore pour les usagers mais qui permet de réduire l'empreinte carbone ainsi que la facture du transport scolaire pour les communes de Morillon et de la Rivière-Enverse.



## Et bientôt la rentrée du Ski pour tous

L'équipe municipale de Morillon a décidé, cette année encore, de renouveler l'opération « Ski pour tous » pour favoriser la pratique du ski des enfants vivant à Morillon ou dont les parents travaillent à Morillon. Cette année, l'opération Ski pour tous s'adapte à la nouvelle politique tarifaire avantageuse pour les enfants de moins de 8 ans mise en place sur le Grand Massif. Ainsi, une grille tarifaire spécifique pour les enfants de 5 ans à 7 ans est mise en place pour s'adapter au plus près des tarifs réellement appliqués. D'autre part, afin d'inclure tous les enfants de Morillon, l'opération Ski pour tous est dorénavant ouverte dès 3 ans, avec une proposition de tarification spéciale pour la fourniture de forfaits aux enfants de 3 ans et 4 ans. Les tarifs seront appliqués selon l'âge de l'enfant et le quotient familial. Les grilles tarifaires et l'ensemble des informations utiles sur l'opération sont ainsi à retrouver sur le site Internet de la commune. Toute personne intéressée par l'opération doit remettre le formulaire ci-joint accompagné des pièces justificatives listées au plus tard le 22 novembre prochain, en mairie de Morillon. Des permanences sont également prévues en mairie les samedi 9 novembre au matin et le mercredi 13 novembre au matin.



### Enfin un meilleur réseau téléphonique à Morillon

Lauréat du plan national New Deal Mobile géré par le SYANE en tant qu'autorité de gestion au niveau du département, une antenne relais (4G) a été installée et mise en service cette année sur Morillon. Installée sur le secteur des Pellys, elle permet de couvrir notamment la station des Esserts, jusqu'ici en zone grise, mais aussi une bonne partie du village. Mise en service à l'été 2024, le coût d'implantation a été pris en charge par l'opérateur Orange, désigné dans le cadre du plan national. Si cette création facilite la vie des Morillonnais et des habitants du secteur, elle doit en outre nous affranchir de toute saturation lors de la prochaine saison hivernale, notamment pour les appels de secours.

### Des bornes pour les véhicules électriques aux Esserts

Cet été a également vu la mise en service des premières bornes de recharge publiques pour véhicules électriques. Installées à l'entrée de la station des Esserts, ces deux bornes permettant la recharge simultanée de 4 véhicules inaugurent le partenariat entre la commune et le SYANE. Une collaboration plus qu'intéressante car le SYANE assure la fourniture, l'installation et l'entretien des bornes, la participation de la commune étant limitée à 25 % du coût HT des travaux. Dans le cadre de ce partenariat, une borne de recharge est également prévue sur le parking de la base de loisirs du Lac bleu. Malgré des difficultés certaines rencontrées avec les opérateurs de réseaux, et notamment ENEDIS, sa mise en service devrait intervenir dans les prochains mois. L'objectif de l'équipe municipale est d'assurer le maillage totale du territoire, avec l'installation de borne à l'étude sur le parking de la télécabine notamment.



### Des locaux pour les associations Morillonnaises

Savoir s'appuyer sur l'existant pour apporter un soutien supplémentaire aux bénévoles associatifs, voilà le choix qu'a fait la municipalité. Concrétisant une promesse de campagne, les anciens locaux des services techniques ont été scindés en plusieurs espaces qui reçoivent le stockage de matériel des associations morillonnaises. Des boîtes aux lettres ont également été installées pour permettre aux associations occupantes de disposer d'une adresse propre. Si cette mise à disposition à titre gratuite profite déjà à plusieurs associations, un box reste à pourvoir : avis aux amateurs, renseignements disponibles en mairie !



### Une recette nouvelle pour financer la diversification touristique

Conformément à l'article 1407 ter du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Morillon a été intégré à la liste des communes pouvant instituer une majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Morillon compte 87% de ces résidences, et le conseil municipal a opté en 2023 pour un taux de 40% de majoration, la limite haute étant fixée à 60%. Cette majoration a rapporté près de 296.000 euros supplémentaires à la commune en 2024. Cette somme a été principalement investie dans la stratégie de diversification touristique décidée par l'équipe municipale pour renforcer l'attractivité touristique de la commune, notamment avec l'aménagement de pistes VTT et l'ouverture estivale de la télécabine, et l'amélioration du cadre de vie au niveau des Esserts, où se concentrent les deux tiers des lits touristiques de la commune.

# Morillon, c'est aussi :

## Une télécabine ouverte en été comme un mode de transport public

L'été 2024 a été marqué par l'ouverture estivale de la télécabine de Morillon. Permettant de relier le village à la station des Esserts, celle-ci a fonctionné pour la première fois depuis plusieurs années pendant les mois de juillet et d'août. Accessible au prix journalier de 2 €, combiné avec les titres d'accès aux navettes touristiques mis en place par la CCMG sur l'ensemble du territoire de la vallée du Giffre, la télécabine a été particulièrement sollicitée cet été avec pas moins de 14 450 passages. Ecologique, économique et originale, l'opération a été possible grâce au partenariat conclu entre la commune de Morillon, la CCMG et la société GMDS, exploitante des remontées mécaniques. Fort de ce premier succès, les partenaires travaillent dorénavant à un projet visant à faire de la télécabine un véritable ascenseur valléen permettant de relier les deux parties de la commune en dehors des périodes d'ouverture du domaine skiable. Un projet qui ne pourra se faire qu'en intégrant d'autres partenaires, au premier rang desquels le Conseil régional, particulièrement moteur sur ce type de projet.



## Des pistes de VTT entretenues accessibles pour toute la famille

Consciente de l'importance de développer l'attractivité touristique toute saison de la station, l'équipe municipale a fait le choix, cette année, de s'adjoindre les services d'une entreprise privée spécialisée pour assurer la gestion des pistes VTT. Sélectionnée au terme d'une procédure de dialogue compétitif, la société GM4S, filiale de GMDS a assuré les prestations d'entretien et de balisage des pistes de VTT. C'est ainsi que les aficionados du vélo de descente ont pu partir à l'assaut des pistes de Morillon accompagné de leur fidèle monture. Mais l'équipe municipale n'entend pas s'arrêter là et travaille déjà à la création de nouvelles pistes permettant de créer une offre cyclable familiale et ludique sur son versant.



## Des jeunes talents prometteurs

Théo Gavet a un don. Les fées se sont certainement penchées sur son berceau, car ce Morillonnois chante depuis qu'il a deux ans. Et même si jeune, il chantait déjà juste, précise sa mère. Bien sûr, aujourd'hui, il est bien loin de ses vocalises enfantines. À 14 ans, (depuis le 23 décembre 2023), il a passé un grand cap. A cela plusieurs raisons : le premier à déceler en lui un gros potentiel a été le directeur de son école. Ça ne vous rappelle rien ? Un élève qui chante dans la chorale de l'école, par exemple ! Théo lui ne chante pas dans la chorale de l'école, mais cela n'a pas empêché cet enseignant de conseiller à ses parents de l'orienter vers des cours de chant. Et depuis quatre ans il fournit un travail incessant avec sa professeure de chant. La suite, c'est grâce à sa cousine qu'il l'écrit. Elle a eu la bonne idée d'envoyer une vidéo de Théo aux organisateurs de The Voice Kids, saison 9. Et tout s'est enchaîné très vite. Il est allé jusqu'en demi-finale de cette émission culte. Même s'il n'a pas atteint la finale, Théo et tous ceux qui croient en lui savaient qu'il ne pouvait pas s'arrêter en si bonne voix ! La preuve, Théo enchaîne depuis les concours de chant : Swiss Voice Tour, la grande finale nationale « Des étoiles de nos régions »... Puis il a tourné son premier clip. Le succès de « Les douleurs de nos vies », une chanson écrite par Bernard Clapot, auteur-compositeur de la région lyonnaise a dépassé les 10.000 vues sur Youtube. Ce titre ne doit rien au hasard. C'est Théo qui en est à l'origine, mais il laisse sa mère nous l'expliquer. « Il a dû être réanimé à sa naissance parce qu'il ne respirait pas et depuis, il faut que tout se passe bien pour nous. Il a peur qu'il puisse nous arriver quelque chose. La chanson parle de ça ». Si tous ceux qui le côtoient sont certains de son talent, la municipalité Morillonnoise n'est pas en reste. Cette dernière a décidé, à l'unanimité, de soutenir ce jeune chanteur en devenant par l'attribution d'une aide financière de 1500 euros par an. Et, loin d'oublier ses origines, le jeune garçon participe à tous les événements locaux où il est invité. Il ravira d'ailleurs les oreilles de nos aînés lors du prochain repas des aînés.